



MINISTÈRE DES ARMÉES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le mardi 29 mai 2018

LA DGA ET L'ANR LANCENT LE CHALLENGE TECHNOLOGIQUE MALIN, POUR SE LOCALISER EN L'ABSENCE DE SIGNAL GPS

Comment se repérer en milieu clos quand la navigation par satellite est indisponible ? C'est un enjeu d'importance pour des soldats qui se déplacent à l'intérieur de bâtiments dans une zone urbaine dévastée, avec des réseaux satellitaires brouillés par l'adversaire. Ça l'est aussi pour des sauveteurs civils en intervention dans des galeries souterraines où ni GPS ni Galileo ne fonctionnent. Les alternatives existantes présentent des points faibles : certaines techniques nécessitent l'accès au Wifi quand d'autres, pourtant très pointues comme les centrales inertielles, perdent en précision sur le long terme. Cependant l'évolution rapide des technologies permet d'espérer la mise au point d'une solution fiable à l'horizon de 5 à 10 ans.

Voilà pourquoi la Direction générale de l'armement (DGA) et l'Agence nationale de la recherche (ANR) ont initié fin 2017 le challenge¹ baptisé MALIN, pour « MAîtrise de la Localisation INdoor ». Doté d'un budget de 3 M€ cofinancé par la DGA et l'ANR, le challenge se déroulera sur une période de trois ans. Les concurrents s'affronteront régulièrement à l'occasion d'une épreuve annuelle de difficulté croissante. Il s'agit de les faire progresser en mesurant précisément leurs performances et en identifiant leurs points forts et leurs points faibles.

Les acteurs de la société civile ont été invités à proposer des solutions innovantes de localisation en intérieur, sans recours aux systèmes satellitaires. Cinq équipes concurrentes ont été sélectionnées, qui rassemblent une douzaine de partenaires comprenant des entreprises, dont des PME, et des laboratoires de recherche publics. Ils ont été briefés tous ensemble par les experts de la DGA et de l'ANR et commencent maintenant à développer leurs projets.

L'innovation est une priorité pour Florence Parly et constitue l'un des quatre piliers du projet de Loi de programmation militaire 2019-2025, actuellement en cours d'examen par le Parlement. Le budget global du ministère des Armées consacré aux études et à l'innovation passera de 730 millions d'euros aujourd'hui à 1 milliard dès 2022. Ces ressources supplémentaires doivent permettre au ministère de soutenir des acteurs innovants de tous horizons : startups, laboratoires, industriels et innovateurs au sein des Armées. A ce titre, l'attribution la semaine dernière à un sergent-chef de l'Armée de Terre du Prix du Président de la République du Concours Lépine International Paris 2018 démontre encore une fois la créativité et l'engagement des hommes et des femmes du ministère. La démarche du challenge MALIN, consistant à faire appel aux compétences de l'ANR et technologies civiles en rapide évolution pour répondre de manière innovante aux besoins de nos forces est quant à lui un bel exemple de l'ouverture souhaitée par Florence Parly. Nul doute que d'autres challenges suivront !

ⁱ *Challenge, un instrument de financement spécifique de l'ANR*

Ce dispositif vise à encourager plusieurs équipes à travailler simultanément sur une même problématique en cherchant des solutions nouvelles pour y répondre. Il s'agit de stimuler la créativité, d'inciter les chercheurs à confronter leurs idées et de favoriser l'établissement de standards pour comparer différentes approches. Sur une même question scientifique, plusieurs équipes sont ainsi sélectionnées et financées pour développer des solutions innovantes et les tester à intervalles réguliers lors de campagnes d'expérimentations conjointes, dans un esprit alliant coopération et compétition.

Contacts presse :

DGA

Cellule communication

Tél : 09 88 67 21 61

dga.presse.fct@intradef.gouv.fr

ANR

Katel Le Floc'h

01 78 09 80 70

contactpresse@agencerecherche.fr

DICoD

Centre de presse

Tél : 09 88 67 33 33

presse@dicod.defense.gouv.fr